

HEARST, le jeudi 16 mai 2024

RADIO BINGO SAMEDI À 11 h

BILINGUAL

PAGE 2

DES CARTES SONT MAINTENANT EN

LONGLAC: WOODCREST CONFECTIONERY

GERALDTON: JOEL'S LIVE BAIT







PAGES MATTICE-VAL CÔTÉ MICHELYNE LAGRANGE, PERSONNE ÂGÉE DE L'ANNÉÉ







« Le Chaud », retour du spectacle musical de l'ÉSCH

Par Renée-Pier Fontaine

Après plusieurs semaines de préparation, les chanteuses et musiciens ayant participé à l'édition de cette année du festival Quand ça nous chante! ont présenté le spectacle qu'ils ont monté à trois reprises la semaine dernière.

En plus de la représentation du jeudi soir, le groupe avait invité les écoles catholiques de la région à venir assister à leur spectacle les jours qui ont précédé. La vente de billets a bien été : au total une centaine de personnes se sont déplacées pour l'évènement.

Les jeunes sont très satisfaits de leur performance et pour plusieurs, le spectacle soulignait la fin de leurs études secondaires en grand. Sous le mentorat de leur



enseignant de musique, M. Raymond Piette, ils ont choisi leurs chansons, fait la mise en scène et perfectionné leur art. Les profits de la vente de billets sont destinés à la classe de musique envers l'achat d'équipement et le financement des voyages pour les compétitions.







Gagnants du tirage

Le tirage a eu lieu en direct à la radio Cinn-FM 91,1 le 10 mai 2024

1er prix - 15,000 \$: Groupe du dentiste – Janick Morin, Kathie Girard, Lisa

Collin, Josée Collin, Annik Grondin, Lina Allard, Nadia Blanchette et

Sophie Hébert

2ième prix - 1,000 \$: Martine L. Mignault, Maxime P. Boutin et Kevin Gosselin

3e prix - 500 \$: Groupe du OATC Hearst – Mona Habel, Valérie Habel,

Brianna Barber et Dan Longtin

Oiseau - 1,000\$: Denise, Angèle et Huguette Laurin

Matinal

Merci à ceux et celles qui nous ont encouragés



VOUS AVEZ UNE IDÉE DE REPORTAGE?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS, LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE!

PAR COURRIEL : INFO@HEARSTMEDIAS.CA PAR TÉLÉPHONE : 705 372-1011



Quatre médailles remportées à Skills Compétences Ontario

Par Renée-Pier Fontaine

Le groupe d'étudiants de l'École secondaire catholique de Hearst s'est rendu à Toronto pour le volet provincial de la compétition de Skills Compétences Ontario le 7 mai 2024. L'enseignant Bruce Fournier souligne le niveau exceptionnel de compétence et de dévouement que ses élèves ont démontré lors de la compétition. Jacques Bélanger Hébert a remporté la médaille d'argent en soudure et Xavier Veilleux la médaille de

bronze dans la même catégorie. Pour sa part, Jacob Morin a décroché la médaille d'argent en CNC Woodworking et Hugo Bilodeau la médaille d'argent en mécanique de petit moteur. « Vos performances sont une source d'inspiration pour tous ceux qui aspirent à l'excellence dans leur domaine. Encore une fois, toutes mes félicitations à vous tous!», conclut M. Fournier.



Jasmin Picard, Bruce Fournier, Xavier Veilleux, Émily Malenfant, Jacques Bélanger, Jacob Morin, Hugo Bilodeau, Normand Vallée Crédit photos : Bruce Fournier



Xavier Veilleux



Hugo Bilodeau



Jacques Bélanger-Hébert



Jasmin Picard



Émily Malenfant



Podium: Hugo Bilodeau



Podium : Jacques Bélanger-Hébert et Xavier Veilleux







Steve Mc Innis, directeur général et éditeur smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes

Lignes agates marketing, ventes nationales anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse Serge Morissette, chroniqueur Marc Bédard, chroniqueur

Site Web: lejournallenord.com Facebook: C'INN à Hearst

> **Journal Le Nord** 1004, rue Prince, C.P. 2648 Hearst (ON) POL 1NO 705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire



Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91,1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsable des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.



FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976. Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.





Les nouvelles responsabilités du commissaire aux langues officielles

L'utilisation du français ne cesse de décliner au pays, n'en déplaise à ceux qui voudraient croire le contraire. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner les indicateurs statistiques que compile régulièrement Statistique Canada.

Ce déclin se trouve encore une fois confirmé par la publication d'un « tableau de bord » que vient de mettre en ligne l'agence statistique pour nous permettre de visualiser les tendances linguistiques sur plusieurs décennies.

Il ne s'agit pas de nouvelles données, mais plutôt d'un nouvel outil permettant d'examiner les tendances lourdes caractérisant l'usage des deux langues officielles à partir des données des recensements depuis 1951.

Grâce à ce tableau, on voit clairement que la situation du français se fragilise. Par exemple, on constate que le pourcentage de personnes déclarant avoir le français comme seule langue maternelle est en diminution constante : il est passé de 24,1 % en 1991 à 19.6 % en 2021.

Cette baisse s'observe dans toutes les régions du pays, mais de manière inégale. Les endroits les plus touchés, déjà hautement vulnérables, sont la Saskatchewan et le Manitoba. Les pourcentages ont diminué de moitié ou presque, passant de 2,1 % à 1,1 % en Saskatchewan et de 4,6 % à 2,8 % au Manitoba.

Au Québec, la baisse est moins marquée, mais néanmoins préoccupante : le pourcentage est passé de 81,6 % à 74,8 %.

Si bon nombre d'observateurs tentent de tirer la sonnette d'alarme depuis des années, bien peu de choses ont été faites par nos gouvernements pour renverser ce déclin. Oui, il y a bien eu des victoires linguistiques de temps à autre, grâce surtout à la. vigilance des tribunaux, mais les avancées ont été nettement insuffisantes pour freiner la tendance.

Possible évolution récente

Le gouvernement fédéral a finalement réussi à faire adopter son projet de loi pour moderniser la Loi sur les langues officielles l'année dernière.

Le Commissariat aux langues officielles aura ainsi plus de pouvoirs, incluant la possibilité d'imposer des sanctions financières aux organismes pris en faute et d'émettre des ordonnances pour forcer une institution fédérale à se conformer aux décisions qu'il rendra.

Le principe de l'asymétrie des défis auxquels sont confrontées les communautés minoritaires francophones et anglophones est enfin reconnu.

Le législateur a aussi décidé de cibler davantage la fonction publique fédérale en exigeant le bilinguisme non seulement pour les juges de la Cour suprême, mais aussi pour la haute fonction publique. Les gestionnaires devront pouvoir communiquer avec leur personnel dans les deux langues officielles.

Le gouvernement devra aussi s'engager activement à faire la promotion de l'égalité réelle des deux langues officielles dans la société canadienne.

Qui veillera à l'application de la nouvelle loi? Cette fonction revient naturellement au Commissariat aux langues officielles. À la lecture de son dernier rapport annuel, déposé au Parlement la semaine dernière, on sent déjà qu'il a hâte de se mettre au travail. C'est déjà fait en partie, comme il le souligne lui-même, à plusieurs reprises, dans son rapport.

Toutefois, il devra attendre encore un certain temps avant de pouvoir pleinement exercer ses nouvelles

En effet, la mise en œuvre de plusieurs dispositions de la loi doit être précisée par voie de règlement et de décret que doit adopter le gouvernement. Par exemple, quels seront les critères utilisés pour déterminer les postes de gestionnaires bilingues?

De quelle façon le gouvernement mesurera-t-il les progrès accomplis en matière d'égalité d'usage des deux langues et les efforts consentis par les institutions fédérales pour y parvenir?

Quelles entités pourront encourir des amendes en cas de non-respect de la loi et quelles seront les sanctions pécuniaires?

Ces règlements, le commissaire voudrait déjà les avoir. Il doit cependant patienter, car le gouvernement n'a pas encore indiqué quand ceux-ci seront prêts. Dans son rapport, le commissaire prévient que cela pourrait être encore long. Rappelons que la loi est adoptée depuis près d'un an maintenant.

En fait, ces règlements pourraient bien constituer la pièce maitresse de la nouvelle loi. C'est qu'ils ont aussi bien la capacité de pouvoir renforcer les nouvelles dispositions de la loi que de les amoindrir. Ils peuvent forcer le gouvernement à agir en présentant des directives claires, contraignantes et ambitieuses ou, à l'opposé, ils peuvent permettre au gouvernement de ne pas assumer pleinement ses responsabilités en établissant des règles vagues, facultatives et sans envergure.

À lire: La fonction publique réticente au bilinguisme, selon le rapport du commissaire

Deux approches possibles

Tous ceux qui ont à cœur la protection du français. espèrent que le gouvernement présentera des règlements clairs, contraignants et ambitieux.

Par contre, ce gouvernement, et plusieurs autres avant lui ont plutôt montré une propension à préférer une voie plus conciliante.

Il faut dire qu'en politique, les électeurs sont plus enclins à blâmer les gouvernements en cas d'échec qu'à les féliciter lorsqu'il y a des succès. Un plan peu ambitieux permet donc de diminuer les attentes des électeurs et ainsi les risques pour les gouvernements. Le Commissariat aura donc la responsabilité de talonner le gouvernement pour que ce dernier adopte rapidement des règlements, mais aussi pour que ceux-ci donnent au Commissariat aux langues officielles de vrais pouvoirs d'intervention lui permettant de corriger les situations problématiques.

Le commissaire a déjà commencé à faire pression sur le gouvernement. Dans son rapport, il conclut, à propos de la modernisation de la Loi, que « le gouvernement doit déployer les moyens d'en faire une œuvre durable, en déclenchant une cascade de responsabilités ».

Le gouvernement écoutera-t-il? Nous en saurons certainement un peu plus dans son rapport de l'an prochain. Comme le dit le commissaire, l'année qui vient de se terminer a été une année de transition. Il ne faudrait pas que cela ait été en vain.

> Geneviève Tellier, chroniqueuse – Francopresse

Bonne fête de la Reine / bon long weekend!

Par Renée-Pier Fontaine

Le 5 mai dernier en début de soirée, la Police provinciale de l'Ontario (PPO) détachement de la Baie James a répondu à un appel témoignant d'une entrée par effraction sur la rue Quirion à Hearst. Alors que la police répondait à ce signalement, un autre appel a été reçu indiquant qu'une personne marchait dans la voie de circulation le long de la route 11, près du lieu de l'appel de service initial.

L'enquête a permis de déterminer que la personne qui marchait le long de la route 11 était en possession d'objets pris dans la résidence où avait eu lieu le cambriolage.

À l'issue de l'enquête, une femme de 30 ans, de Constance Lake, a été inculpée des faits suivants : entrée par effraction dans une maison d'habitation — commettre un acte criminel, possession de biens criminellement obtenus d'une valeur supérieure à 5000 \$, vol de plus de 5000 \$, méfait causant une entrave à l'utilisation, à la jouissance ou à l'exploitation légale d'un bien de plus de 5000 \$, méfait de moins de 5000 \$, entrée illégale dans une maison d'habitation et possession d'une pièce d'identité volée.

L'accusé demeure en détention et sa prochaine comparution devant la Cour de justice de l'Ontario est prévue pour le 10 mai 2024 à

Arrestation pour multiples infractions, dont le leurre d'une personne de moins de 16 ans

Le 2 mai 2024, la Police provinciale de l'Ontario (OPP) du détachement de la Baie James a reçu un appel signalant une relation potentiellement inappropriée entre un adulte et une personne de 13 ans dans la ville de Hearst.

La police a mené une enquête approfondie et a procédé à une arrestation le 7 mai 2024.

Une personne de 21 ans, originaire de Hearst, a été arrêtée et inculpée de trois chefs d'accusation d'agression sexuelle sur une personne de moins de 16 ans, interférence sexuelle, possession de pornographie juvénile, leurre d'une personne âgée de moins de 16 ans au moyen de télécommunication et non-respect d'une ordonnance de proba-

L'accusé a été libéré sous caution et doit comparaitre devant la Cour de justice de l'Ontario à Hearst à une date ultérieure.

Les prédateurs d'enfants utilisent les salons de discussion en ligne et les applications de médias sociaux comme le font des millions de jeunes chaque jour — pour avoir accès aux enfants. La PPO recommande aux parents et aux personnes responsables d'enfants de leur parler de manière proactive concernant la sécurité en ligne.

Un contrôle routier effectué à Kapuskasing a mené à l'arrestation d'un conducteur en état d'ébriété.

Vers 1 h du matin le 8 mai dernier, la Police provinciale de l'Ontario a effectué un contrôle routier sur l'avenue Ontario à Kapuskasing. Après avoir parlé au conducteur, la police a déterminé qu'il avait consommé une boisson alcoolisée. Le conducteur a été arrêté et transporté au détachement de Kapuskasing pour y subir d'autres

À la suite de l'enquête, un homme de 41 ans de Kapuskasing a été accusé des infractions suivantes : conduite avec facultés affaiblies par l'alcool, utilisation d'une

plaque non autorisée pour le véhicule, conduite d'un véhicule non sécuritaire, conducteur novice qui omet de remettre le permis de conduire, conduite à une heure illégale et non accompagné d'un conducteur qualifié lorsque titulaire d'un permis de catégorie G1. L'individu a été libéré et doit comparaitre devant la Cour de justice de l'Ontario le 3 juin 2024 à Kapuskasing. L'accusé a également fait l'objet d'une suspension administrative du permis de conduire (ADLS) de 90 jours, et le véhicule a été saisi pendant sept jours.

Un appel concernant un véhicule renversé a conduit à des accusations de conduite en état d'ébriété.

Le 11 mai tôt le matin, la PPO et l'ambulance du district de Cochrane ont répondu à un appel 911 signalant un véhicule renversé dans le fossé en direction est de la route 11, à l'ouest de Smooth Rock Falls.

Les policiers sont arrivés sur les lieux et ont constaté que le véhicule était sur le toit et qu'il était entouré de débris, y compris des contenants d'alcool vides. Le

conducteur a été transporté par ambulance vers un hôpital local. Ses blessures ne mettent pas sa vie en danger ni de nature à l'altérer. Après avoir parlé au conducteur, la police a déterminé qu'il avait consommé une boisson alcoolisée. L'individu a été arrêté et des tests complémentaires ont été effectués sur place, à l'hôpital.

À l'issue de l'enquête, un homme de 26 ans, de Kapuskasing, a été inculpé de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool.

L'accusé a été libéré et doit comparaitre devant la Cour de justice de l'Ontario le 4 juin 2024, à Cochrane. L'accusé a également fait l'objet d'une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours, et le véhicule a été saisi pendant sept jours.







Le piégeage: tradition, mode de vie et passion

Par Renée-Pier Fontaine

Le Conseil des trappeurs de Hearst se réunissait samedi dernier au camp de Régis Malenfant pour l'atelier annuel. Chaque année, le groupe se rencontre pour socialiser, partager des trucs et faire des démonstrations. Sur place, en plus des membres du conseil, des jeunes s'intéressant à ce mode de vie écoutaient attentivement les experts et deux agents de la conservation de la faune participaient pour ajouter des commentaires légaux et des astuces.

Le piégeage, communément appelé « trappage » par les Canadiens français, est une forme de chasse qui est pratiquée depuis des centaines d'années par les colons et encore plus longtemps par les membres de Premières Nations. Dans la région de Hearst, ils sont environ 80 trappeurs à avoir des territoires attitrés pour piéger et une trentaine d'entre eux font partie du conseil. La constante évolution des types de pièges et les changements récurrents dans la législation du piégeage en Ontario rendent la membriété à un conseil comme celui de Hearst très utile pour les trappeurs.

Les lignes de trappes peuvent être transférées de génération en génération, comme pour M. Malenfant qui a vendu son territoire à son petit-fils Dominic. Ce dernier perpétue la tradition de son grandpère avec son frère Jérémy et leurs conjointes respectives. Sinon, les lignes sont affichées lorsqu'elles sont disponibles par le gouvernement ontarien et les intéressés peuvent soumettre une demande. Les membres de Premières Nations qui désirent avoir ledit territoire pour trapper ont priorité sur tous les autres demandeurs.

Ceux qui désirent se lancer dans l'aventure doivent suivre une formation de 40 heures avant de pouvoir s'exécuter seuls et présenter des demandes pour des lignes de trappes. La saison du piégeage se déroule de l'automne au début du printemps, c'est donc



Régis Malenfant explique comment utilisé l'équipement de trappage Photos : Renée-Pier Fontaine

une activité plutôt hivernale. La qualité de la fourrure est aussi plus optimale l'hiver, par exemple, le sous-poil d'hiver du castor est utilisé dans la fabrication de plusieurs articles en feutre.

Certains trappeurs donnent leur nom pour faire partie de la brigade qui ira piéger les animaux nuisibles durant la saison estivale. Le groupe a huit clients avec qui ils ont des contrats, de Mattice à Pitopiko et du Ritchie à Oba. Ils travaillent sur appel, souvent pour prévenir des catastrophes routières.

C'était d'ailleurs le sujet de l'atelier. Sur une route secondaire, une hutte de castors d'un côté du chemin et un barrage de l'autre ont pour conséquence un débordement d'eau sur la chaussée, ce qui pourrait emporter la route. Les castors font des barrages pour contrôler le niveau d'eau dans leur hutte et, étant très rusés, s'ils entendent de l'eau couler à nouveau, ils retournent réparer le barrage. C'est pourquoi ceux qui s'affairent à en construire sur le bord des routes sont considérés comme nuisibles.

Marcel Dillon expliquait qu'il y a aussi une façon de s'y prendre pour démanteler de tels barrages. « On pose des pièges et on retourne tous les jours jusqu'à ce qu'on n'attrape plus de castors. Ensuite, il faut prendre notre temps pour enlever le barrage.

C'est important de réduire le débit de l'eau tranquillement, puisque parfois les cours d'eau ont plusieurs kilomètres et ça pourrait avoir un effet désastreux si le débit est augmenté trop rapidement. » L'équipement de piégeage est dispendieux et malheureusement, en plus des ours qui peuvent partir avec des pièges pour manger l'animal au bout, les vols sont plus souvent commis par des humains. Cette forme de chasse traditionnelle rassemble plus de 2800 membres enregistrés en Ontario et la Fédération ontarienne des Gestionnaires d'Animaux à Fourrure s'occupe de guider les différents districts et conseils de trappeurs à tous les niveaux.









JUST ROOFING

FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON justroofing.renovations@gmail.com



Billets en vente aux bureaux des Médias de l'épinette noire et par Francine Lacroix, Julie Pelletier et Steve Mc Innis





Le 50e billet tiré gagne 500 \$ Le 100e billet tiré gagne 500 \$ Le 150e billet tiré gagne 1000 \$ Le 200e billet tiré gagne 1000\$ Le dernier billet tiré gagne 10 000 \$





Pour information ou pour jouer: ndhf50550.ca 5050@ndh.on.ca (705) 372-0072



Michelyne Lagrange nommée personne âgée de l'année à Mattice-Val Côté

Par Renée-Pier Fontaine

La Municipalité de Mattice-Val Côté décerne le Prix de la personne âgée de l'année à quelqu'un d'exceptionnel, âgé de 65 ans et plus, qui enrichit la vie sociale, culturelle et citoyenne de sa communauté.

La mairesse suppléante, Joyce Malenfant, remplaçait Marc Dupuis pour la remise du prix lors du brunch de la fête des Mères qui se déroulait au sous-sol de l'église St-François-Xavier de Mattice.

« La récipiendaire de 2024 est une femme qui adore être dehors et profiter de tout ce que le plein air a à offrir, que ce soit la pêche, la chasse, le camping, ou autre. On la voit souvent en train de jardiner ou de tondre la pelouse et l'hiver, elle aime beaucoup s'amuser dans la neige, c'est-à-dire pelleter! Membre du CA du Club Bienvenue, on a souvent recours à ses services pour "caller" le bingo. Elle fait également partie des Auxiliaires, qui préparent et servent un repas aux familles endeuillées », racontait Mme Malenfant.

Michelyne Lagrange a reçu l'honneur et la Municipalité lui a offert quelques petites surprises pour démontrer son appréciation.



Vente de terrains par appels d'offres publics

Loi sur les municipalités, 2001 Règlement de l'Ontario 181/03

RÈGLES CONCERNANT LES VENTES POUR NON-PAIEMENT DES IMPÔTS MUNICIPAUX

LA CORPORATION DU Canton de Mattice-Val Côté

Prenez note que des appels d'offres sont lancés pour l'achat d'un ou des terrains décrits ci-dessous et sont acceptés jusqu'à 15 h, heure locale, **le jeudi 6 juin 2024** au bureau de la Corporation du **Canton de Mattice-Val Côté** situé au 500, autoroute 11, Sac postal 129, Mattice, ON, POL 1TO.

1. Description du terrain :

Adresse municipale 207, avenue Balmoral, Mattice-Val Côté, ON

PIN 65056-0284

Description de la propriété PCL 4353 SEC CC; LT 232 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ

Numéro de matricule 5677 007 00424200 0000

Montant minimum de l'offre : 22798,90 \$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de 46500\$

2. Adresse municipale 284, rue King, Mattice

PIN 65056-0103

Description de la propriété PCL 6903 SEC CC; LT 107 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ

Numéro de matricule 5677 007 00410900 0000

Montant minimum de la soumission : 6683,65 \$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de 8500 \$

3. Adresse municipale 272, rue King PIN 65056-0112

Description de la propriété PCL 7610 SEC CC; LT113 PL M2C EILBER

Numéro de rôle 5677 007 00411500 0000

Montant minimum de l'offre : 18399,49 \$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de 44000\$

4. Adresse municipale 156, Troisième rue, Mattice-Val Côté

PIN 65056-0111

Description de la propriété PCL 4439 SEC CC; N 1/2 LT 114 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ

Numéro de matricule 5677 007 00411600 0000

Montant minimum de l'offre : 13216,32 \$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de 44000 \$

5. Adresse municipale Terrain vacant PIN 65049-0012

Description de la propriété PCL 1507 SEC CC; LT 4 CON 2 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ

Numéro de matricule 5677 009 00403800 0000

Montant minimum de l'offre: 9026,14\$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de 17000 \$

6. Adresse municipale Terrain vacant PIN 65056-0055

Description de la propriété PCL 5792 SEC CC SRO; W 1/2 LT 18 CON 3 EILBER

Numéro de matricule 5677 007 00512900 0000

Montant minimum de l'offre : 11601 \$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **15800**\$

7. Adresse municipale Terrain vacant PIN 65049-0010

Description de la propriété PCL 2225 SEC CC; E 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ

Numéro de matricule 5677 009 00407000 0000

Montant minimum de l'offre : 11609,70 \$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière. la valeur imposable du terrain est de **15800 \$**

8. Adresse municipale Terrain vacant PIN 65049-0011

Description de la propriété PCL 3877 SEC CC; W 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ

Numéro de matricule 5677 009 00407100 0000

Montant minimum de l'offre : 11 609,71 \$

Selon le dernier rôle d'évaluation foncière, la valeur imposable du terrain est de **15800** \$

Les offres doivent être présentées sous la forme prescrite et doivent être accompagnées d'un acompte d'au moins 20 pour cent du montant de l'offre, effectué au moyen d'un chèque certifié/traite bancaire/argent payable à la Municipalité.

Sauf ce qui suit, la Municipalité ne fait aucune représentation concernant le titre de propriété ou toutes autres questions relatives au terrain à vendre. La responsabilité de vérifier ces questions incombe aux acheteurs potentiels. La valeur imposable, selon le dernier rôle d'évaluation retourné, peut ou ne peut pas être représentative de la valeur marchande actuelle de la propriété.

Conformément à la Loi interdisant l'achat de propriétés résidentielles par des non-Canadiens, L.C. 2022, ch. 10, art. 235 (la « Loi »), à compter du 1er janvier 2023, il est interdit à un non-Canadien d'acheter, directement ou indirectement, toute propriété résidentielle, au sens où ces termes sont définis dans la législation. Les contrevenants à la Loi sont passibles d'une amende et les acquéreurs contrevenants peuvent être condamnés à vendre l'immeuble résidentiel.

La Municipalité n'assume aucune responsabilité pour garantir que les soumissionnaires soient conformes à la loi, et ne fait aucune déclaration à ce sujet. Les soumissionnaires potentiels sont seuls responsables d'assurer le respect de la loi et il est conseillé de demander un avis juridique avant de participer à cette vente.

Cette vente est régie par la Loi de 2001 sur les municipalités et les règles concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux établies en vertu de cette loi. L'acheteur retenu devra payer le montant offert plus les taxes accumulées et toutes les taxes qui peuvent être applicables, comme les droits de cession immobilière et la TVH.

La Municipalité n'a aucune obligation de fournir la possession vacante à l'acheteur retenu.

Les dossiers d'appel d'offres pour les propriétés en processus de vente pour non-paiement des impôts municipaux seront disponibles au Canton de Mattice-Val Côté.

Pour plus d'informations, communiquez avec la trésorière, Annie Plamondon

Par téléphone 705 364-6511

Adresse 500, route 11, Sac postal 129 Mattice, ON, POL 1T0

S'inspirer de mots pour créer de l'art visuel

Par Renée-Pier Fontaine

Hier, le 15 mai, avait lieu le vernissage de l'exposition IMAGES&MOTS à la Galerie 815 du Conseil des Arts de Hearst. Les membres du Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO) de la région du Nord ont préparé un projet de création d'œuvres inspiré par un poème franco-ontarien. Plus d'une quarantaine de personnes se sont déplacées pour contempler ces réalisations et pour discuter avec les artistes présents.

Normand Fortin est membre de Bravo-Nord et il explique que pour le groupe, les poètes représentent bien les Franco-Ontariens. « L'art visuel et la poésie se ressemblent bien, donc nous avons décidé d'en faire un projet collectif et ensuite une exposition. Chacun des artistes visuels a dû se pencher et faire de la lecture de poètes franco-ontariens qui les inspiraient pour commencer. De là, chacun de nous a créé deux œuvres à partir de deux poèmes. Notre but, aussi, c'est de montrer la littérature francoontarienne pour que les gens puissent prendre le temps de lire et de voir de l'art franco-ontarien. » Les artistes visuels du projet qui exposent leurs œuvres à la Galerie 815 sont : Colette Jacques, Denis Taman Bradette, Denise Dufour, Francine Plante Pokio, Laurent Vaillancourt, Louise Fortin Mondoux, Marlène Rheault, Normand Fortin, Sarah Miller, Solange Vaillancourt et Yvon Grzela.

Ces gens se sont inspirés des poètes suivants : Sylvie Fillion, Sonia Lamontagne, Denis Bradette, Elsie Suréna, Édith Lamontagne, Jules Tremblay, François Baril Pelletier, Guy Lizotte, Jacques Poirier, Jean-Marc Dalpé, Patrice Desbiens et Véronique Sylvain. Certains collaborateurs visuels ont également composé un texte pour ensuite l'interpréter sous forme d'une œuvre d'art visuelle.

L'exposition IMAGES&MOTS est en tournée, ayant commencé à Moonbeam et poursuivra son

chemin après Hearst, Timmins, Sudbury et Kapuskasing. « Et ensuite, qui sait, nous sommes prêts à l'amener partout en province. »

BRAVO est un mouvement qui est ouvert à tous les artistes francoontariens. Pour joindre le groupe, il suffit de se rendre sur le site web bravoart.org et remplir un formulaire d'adhésion. Créé en 1991, BRAVO est en constante évolution : et ses membres ont l'occasion, entre autres, d'échanger entre eux, d'élaborer des projets collectifs, d'avoir accès à des galeries, des voyages et des visites d'autres artistes.

Sale of Land by Public Tender

Municipal Act, 2001 Ontario Regulation 181/03 Municipal Tax Sales Rules

THE CORPORATION OF THE Township of Mattice-Val Côté

Take Notice that tenders are invited for the purchase of the land(s) described below and will be received until 3:00 pm local time on June 6, 2024 at the Corporation of the Township of Mattice-Val Côté located at 500 Hwy 11, PO Bag 129, Mattice, ON, POL 1TO.

1. Description of Land:

207 Balmoral Avenue, Mattice-Val Côté, ON Municipal Address

65056-0284

Property Description PCL 4353 SEC CC; LT 232 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ

5677 007 00424200 0000 Roll number

Minimum tender amount: \$22.798.90

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$46.500.00.

284 King Street, Mattice 2. Municipal Address

PIN 65056-0103

Property Description PCL 6903 SEC CC; LT 107 PL M2C EILBER; MATTICE-VAL CÔTÉ

5677 007 00410900 0000 Roll number

Minimum tender amount: \$6,683.65

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$8.500.00.

272 King Street 3. Municipal Address PIN 65056-0112

PCL 7610 SEC CC: LT113 PL M2C EILBER **Property Description**

Roll number 5677 007 00411500 0000

Minimum tender amount:: \$18,399.49

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$44,000.00 Commercial.

156 Third Street, Mattice-Val Côté 4. Municipal Address

PIN 65056-0111

Property Description PCL 4439 SEC CC: N 1/2 LT 114 PL M2C EILBER: MATTICE-VAL CÔTÉ

Roll number 5677 007 00411600 0000

Minimum tender amount: \$13.216.32

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$44,000.00.

5. Municipal Address Vacant Land 65049-0012

Property Description PCL 1507 SEC CC; LT 4 CON 2 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ

Roll number 5677 009 00403800 0000

Minimum tender amount: \$9,026.14

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$17,000.00.

6. Municipal Address Vacant Land 65056-0055 PIN

PCL 5792 SEC CC SRO; W 1/2 LT 18 CON 3 EILBER **Property Description**

Roll number 5677 007 00512900 0000

Minimum tender amount: \$11,601.00

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$15,800.00.

7. Municipal Address Vacant Land PIN 65049-0010

Property Description PCL 2225 SEC CC: E 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT: MATTICE-VAL CÔTÉ

Roll number 5677 009 00407000 0000

Minimum tender amount: \$11,609.70

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$15,800.00.

8. Municipal Address Vacant Land 65049-0011 PIN

Property Description PCL 3877 SEC CC; W 1/2 LT 4 CON 3 DEVITT; MATTICE-VAL CÔTÉ

Roll number 5677 009 00407100 0000

Minimum tender amount: \$11,609.71

According to the last returned assessment roll, the assessed value of the land is \$15,800.00.

Tenders must be submitted in the prescribed form and must be accompanied by a deposit of at least 20 per cent of the tender amount, which deposit shall be made by way of a certified cheque/bank draft/ money order payable to the municipality.

Except as follows, the municipality makes no representation regarding the title to or any othermatters relating to the land to be sold. Responsibility for ascertaining these matters rests with the potential purchasers. The assessed value, according to the last returned assessment roll, may or may not be representative of the current market value of the property.

Pursuant to the Prohibition on the Purchase of Residential Property by Non-Canadians Act, S.C. 2022, c.10, s. 235 (the "Act"), effective January 1, 2023, it is prohibited for a non-Canadian to purchase, directly or indirectly, any residential property, as those terms are defined in the legislation. Contraventions of the Act are punishable by a fine, and offending purchasers may be ordered to sell the residential property.

The municipality assumes no responsibility whatsoever for ensuring bidders/tenderers comply with the Act, and makes no representations regarding same. Prospective bidders/tenderers are solely responsible for ensuring compliance with the Act and are advised to seek legal advice before participating in this sale.

This sale is governed by the Municipal Act, 2001 and the Municipal Tax Sales Rules made under that Act. The successful purchaser will be required to pay the amount tendered plus accumulated taxes and any taxes that may be applicable, such as a land transfer tax and HST.

The municipality has no obligation to provide vacant possession to the successful purchaser.

Tender packages for properties in a tax sale process will be available at the Township of Mattice-Val Côté.

For further information contact the treasurer Annie Plamondon.

Phone no. 705 364-6511

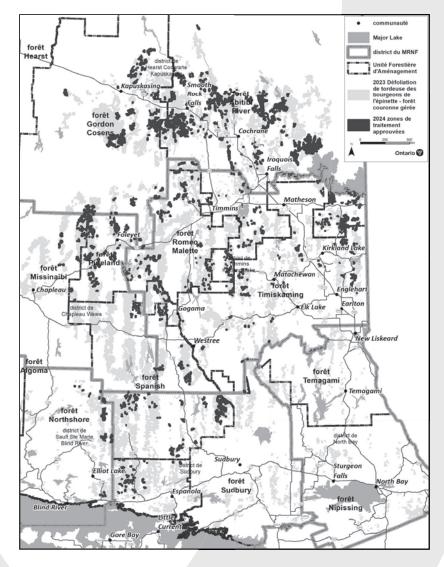
Address

500 Hwy 11, PO Bag 129 Mattice, ON, POL 1TO

INSPECTION

Inspection du programme de lutte contre les insectes nuisibles (projet approuvé) pour les Forêts Abitibi River, Gordon Cosens, Missinaibi, Northshore, Pineland, Romeo Malette, Spanish et Timiskaming

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MRNF) vous invite à consulter le Programme de lutte contre les insectes nuisibles qu'il a approuvé et à examiner la description et le plan du projet visant la pulvérisation aérienne d'un insecticide afin de contrôler l'infestation de forêts par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, plus particulièrement les forêts Abitibi River, Gordon Cosens, Missinaibi, Northshore, Pineland, Romeo Malette, Spanish et Timiskaming dans les régions de Chapleau-Wawa, Hearst-Cochrane-Kapuskasing, Timmins-Kirkland Lake, Sault Ste. Marie-Blind River et Sudbury. À la lumière d'une analyse des options en matière de lutte antiparasitaire, le MRNF a approuvé un plan d'action qui comprend la pulvérisation aérienne d'un insecticide sur des peuplements forestiers sélectionnés, à compter du 17 mai ou vers cette date jusqu'au 17 juin 2024.



La description et le plan approuvés pour le projet visant la pulvérisation aérienne d'un insecticide peuvent être $obtenus \ sur \ le \ Portail \ d'information \ sur \ les \ richesses \ naturelles \ au \ \underline{nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language-fr}$ dès le 17 avril 2024.

Ces documents approuvés resteront à la disposition du public jusqu'au 31 mars 2025, date à laquelle se termine le calendrier de travail annuel.

Les personnes et les organismes intéressés et touchés peuvent prendre un rendez-vous virtuel avec le personnel du MRNF afin de discuter du projet de pulvérisation aérienne d'un insecticide. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Unité de gestion des ravageurs forestiers – Programme de lutte contre la tordeuse de l'épinette 5520, route 101 Est

South Porcupine (Ontario) PoN 1Ho courriel: NERBudworm@ontario.ca

Inquiries in English: NERBudworm@ontario.ca



CONSEILS DE PREVENTIOI

commence avec vous!

Méfiez-vous des risques

Le chauffage, les prises électriques, les cigarettes ou bougies sont des facteurs de risques d'incendie courants.

Vérifiez les détecteurs

Testez les détecteurs de fumée tous les mois. Remplacez les piles chaque

Sachez quoi faire.

Créez un plan d'évacuation incendie avec des points de sortie pour chaque pièce dans votre maison.

Plan d'évacuation

Pratiquez votre plan d'évacuation incendie. S'arrêter, tomber, se rouler au sol pour éteindre le feu.



Le Nord : c'est votre journal ! 705 372-1011

Des suppléments de calcium et de vitamine D pour prévenir l'ostéoporose? Ce qu'il faut savoir



Agence Science-Presse

Par Kathleen Couillard

Faits à retenir

- L'impact de ces suppléments sur le squelette est mitigé
- Une alimentation riche en calcium et en vitamine D est davantage recommandée
- L'effet pourrait être inégal d'une population à l'autre

Qu'est-ce que l'ostéoporose?

Le calcium est impliqué dans plusieurs processus du corps humain, dont l'entretien du squelette, la régulation de la sécrétion des hormones, la transmission des influx nerveux et l'activité vasculaire, comme le rappelaient des chercheurs américains et chinois dans un article qui, en 2018, effectuait une revue de la littérature sur les suppléments de calcium.

Si la quantité de calcium dans le sang diminue, celui des os est relâché pour le remplacer. C'est ce qui provoque une baisse de la densité osseuse. Les os deviennent ainsi fragiles, ce qui augmente le risque de fractures. On parle alors d'ostéoporose.

L'utilisation de suppléments de calcium est donc une pratique répandue pour tenter de maintenir la densité osseuse. Et c'est parce que la vitamine D facilite l'absorption du calcium que de tels suppléments sont, eux aussi, souvent recommandés.

Que disent les études?

En 2018, des chercheurs de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni ont analysé 81 études contrôlées et randomisées, menées auprès de 54000 personnes pour évaluer l'effet des suppléments de la vitamine D sur la santé musculo-squelettique. Leur conclusion : ces suppléments n'influencent pas significativement la densité osseuse et ne préviennent pas les fractures.

Les suppléments de vitamine D à eux seuls ne sont pas suffisants pour améliorer la densité osseuse chez les adultes en santé, confirmaient en 2022 des scientifiques américains qui s'intéressaient à la prévention et au traitement de l'ostéoporose.

Quant au calcium, seul ou en combinaison avec la vitamine D, les résultats sont moins clairs. En 2015, l'analyse de 8 études menées auprès de 30 970 participants avait montré que ces suppléments diminuaient le risque de fracture chez les adultes d'âge « moyen à avancé ». Cependant, selon une autre méta-analyse publiée en 2017, les suppléments de calcium ne seraient pas associés à une réduction des fractures chez les personnes qui ne sont pas hospitalisées.

Selon l'équipe américano-chinoise qui avait publié sa revue de la littérature scientifique en 2018, ces résultats contradictoires pourraient être dus à des doses de calcium qui varient d'une étude à l'autre.

De plus, l'effet des suppléments pourrait être inégal d'une population à l'autre. Par exemple, les suppléments de calcium et de vitamine D n'auraient pas d'effet sur la densité osseuse des femmes en préménopause, concluait en 2023 le collectif sans but lucratif Cochrane, qui réalise des revues systématiques de la littérature scientifique en santé. Par ailleurs, peu d'études ont été réalisées chez les hommes, selon les chercheurs américains et chinois.

Enfin, le calcium dans les aliments semble mieux absorbé que celui provenant des suppléments. En 2023, Ostéoporose Canada estimait d'ailleurs, dans une mise à jour de ses « lignes directrices », que chez les personnes qui ont un régime alimentaire équilibré et qui ne prennent pas de médicaments contre l'ostéoporose, les suppléments de calcium ou de vitamine D ont peu d'effets sur le risque de fractures.

À partir d'un certain âge, plusieurs femmes se voient prescrire des suppléments de calcium et de vitamine D pour contrer l'ostéoporose. Le *Détecteur de rumeurs* s'interroge sur le bien-fondé de cette recommandation.

Y a-t-il des risques?

En raison de ces bénéfices discutables, les chercheurs américains et chinois se demandaient en 2018 s'il est sécuritaire de prescrire des suppléments à tout le monde. En fait, selon l'équipe américaine de 2022, un excès de calcium n'a pas d'effets positifs pour la santé et peut même causer des problèmes.

Par exemple, les suppléments de calcium amplifient le risque de constipation, de diarrhée et de douleur abdominale, de même que le risque de pierres aux reins, soulignaient les chercheurs américanochinois. Consommer plus de 4000 UI (unités internationales) de vitamine D par jour est aussi associé à des effets secondaires, comme des pertes d'appétit, des nausées et de la fatigue.

La bonne nouvelle, c'est que, contrairement à certaines allégations à ce sujet, ces suppléments n'augmentent pas le risque de maladies cardiovasculaires ou de cancers, pouvait-on lire en 2022 dans les directives cliniques britanniques pour la prévention et le traitement de l'ostéoporose.

Quelles sont les recommandations?

Ce même document rappelle que les fractures de fragilité ne sont pas fréquentes chez les femmes en préménopause et chez les hommes plus jeunes. C'est pourquoi les lignes directrices d'Ostéoporose Canada, entre autres, s'adressent d'abord aux femmes ménopausées et aux hommes de 50 ans et plus.

Ostéoporose Canada leur recommande d'avoir une alimentation avec un apport adéquat en calcium, c'est-à-dire entre 1000 et 1200 mg par jour. Les principales sources sont les produits laitiers faibles en gras, les légumes verts foncés, les poissons, les fruits, les légumes et les aliments fortifiés (jus d'orange, boisson au soya, boisson aux amandes).

Ostéoporose Canada rappelle aussi que les suppléments de calcium ne sont pas recommandés chez les personnes avec une alimentation qui en contient déjà suffisamment. Un supplément pourrait être approprié si l'alimentation ne permet pas de fournir l'apport quotidien recommandé ou si une personne est à risque d'ostéoporose, peut-on lire dans les directives cliniques du Royaume-Uni.

Du côté de la vitamine D toutefois, Ostéoporose Canada recommande un supplément de 400 UI aux personnes de plus de 50 ans : la raison étant que peu d'aliments en contiennent assez. En effet, les sources alimentaires de vitamine D comprennent seulement le lait enrichi, les céréales à déjeuner, les poissons d'eau salée (saumon, maquereau, thon), l'huile de foie de morue et certains produits enrichis (boisson au riz ou au soya).

Verdict

Le calcium et la vitamine D sont importants pour la santé des os. Cependant, l'efficacité des suppléments n'est pas très bien démontrée. La meilleure recommandation pour prévenir l'ostéoporose est donc d'avoir une alimentation riche en aliments qui en contiennent.



Ε R S C R 0 E Ε Ε Ε Ρ Ε Ε S R Н 0 Н Р 0 U В Ε L R C В Α M Т R 0 Ρ Р S U 0 C Ε G 0 Т S Ε Ε Р S 0 C Q В В Ε S Ρ R Ν Ν Α Ν U S Т Α Н Р Α Ε В S 0 Ε Ε Ε 0 Μ L L 0 Α L Ν R R Ρ В Ε S Α Τ Ε 0 Α 1 L 1 Ī Τ 1 Α G Т G U U Т R R C Т R Ε R Α Α L Ε 0 Ν 0 M Α R В Ε Ε F Α Ε Α U Ε Ε R Ε Т M В 0 Р Ρ Ρ Ε Т F Ε Ε D Т В Ν U C Ε Ε R Т 0 Ε R G Ν 1 Α Μ Т Q Ε 0 R Ε Ε 0 R V R Α R C Α U S Т U С Ν Ε Τ L Ε Ε C Α C Ε Т Р Ε S Ε Ε S 0 Α Α Α T Ε R R Ρ 0 S Ε C S Т Ν Т Ī R U 1 0 R U 1 0 U Α Α R Ν Т Ε L Ρ Ε R Ρ В S R Ε 0 С M C Т R С В 0 S C D Ε 0 Ε Ε T R U Ν Α Т Ε Ν 0 В Α U 0 Ν R M S Р R Α R 1 Α С D R Ε 0 R Ε Α 0 Ε Т Ε 0 S 0 U Α Р C 0 L L Ε Α В R D Τ Ρ Α Ρ M 0 U URE R|U|RR Ε S L L

Thème : Centre de rénovation / 7 lettres

Crochet Store Abri **Panier** Support **Ampoule** Equerre Parasol Armoire Escabeau **Peinture Tablette** Arrosoir Etau Pelle Tapis **Aspirateur** Perceuse **Toilette** B Fover Pile Tondeuse Baignoire Pinceau Tringle Balai Glacière **Pinces** Tuile Barbecue **Piscine** Tuyau Horloge Bois Plafonnier П Boulon Hotte Planche Ustensile Pompe Ventilateur Cadenas Lampe Porte **Poubelle** Cadre Lavabo Vis Céramique Luminaire R Chaise M Rabot Clou Miroir Robinet Coffre Moulure S Colle Scie 0 **Outils** Corde Serrure

spécial de la semaine

Situé au 25, 9º Rue à Hearst

LUNDI 20 MAI

PIZZA POP ALL DRESSED

MARDI 21 MAI PIZZA POP PEPPÉRONI FROMAGE

MERCREDI 22 MAI

HAMBURG STEAK AVEC PATATES PILÉES ET LÉGUMES

JEUDI 23 MAI SPÉCIAL JOUR DE PAYE

STEAK WRAP JOSÉE

VENDREDI 24 MAI

NOTRE FISH'N CHIPS

Lundi au jeudi 11hà19h Vendredi 11 h à 20 h Samedi 11 hà 19 h

Réservez votre repas dès aujourd'hui!

Appelez-nous **705 221-7679** ou scannez le code OR :



Réponse du mot caché:

UA3TAAM

LÉGUMES ET HALLOUMI GRILLÉS AUX AMANDES Les légumes grillés se font généreux dans cette salade. On y ajou<mark>te du fro</mark> mage halloumi dont la touche salée enrichit la proposition. On badigeonne le tout d'une vinaigrette crémeuse à la moutarde

INGRÉDIENTS 1 poivron rouge, épépiné et

- coupé en 12 quartiers
 - courgette, coupée en rondelles de 1 cm (1/2 po) d'épaisseur
- 1 bulbe de fenouil, coupé en quartiers de 1 cm (1/2 po) d'épaisseur et le feuillage réservé
- 1 gros ognon rouge, coupé en rondelles de 1 cm (1/2 po) dépaisseur
- 30 ml (2 c.à soupe) d'huile d'olive
- 200 q (7 oz) de fromage halloumi, coupé en 8 tranches
- 60 ml (1/4 tasse) de vinaigrette crémeuse à la moutarde
- 20 g (3 c. à soupe) d'amandes tranchées finement, grillées
- euilles de basilic, au gout

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Préchauffer le barbecue à puissance élevée. Huiler la grille

2. Sur une plaque de cuisson ou une grande assiette, répartir les légumes. Arroser de 15 ml (1 c. à soupe) de l'huile. Saler et poivrer. Ajouter le fromage sur la plaque. Badigeonner le fromage du reste de l'huile de chaque côté.

3. Griller les légumes de chaque côté selon la cuisson désirée. Griller le fromage de chaque côté.

4. Répartir les légumes et le fromage dans des assiettes. Arroser de la vinaigrette. Garnir des amandes, du feuillage de fenouil et de basilic.

		9		2	8		7	
	5		1				8	
			3				1	4
		3				5	9	
5	9							3
		8						
			9		1	8		
4					7			
		1		4		6		

RÈGLES DU JEU:

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boite de 9 cases.

Chaque boite de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boite pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boite de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 874

6 G 8 9 2 8 4 7 8 F 8 8 3 9 1 2 7 E 6 9 9 Þ 8 Z 7 Þ L 8 9 6 9 9 7 6 2 3 1 6 9 9 8 2 8 8 2 6 Z L Þ 9 Δ ε 4 2 8 6

AVIS DE DÉCÈS



Pierre St-Arnaud

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Pierre St-Arnaud, à l'âge de 73 ans, le dimanche 18 février 2024, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil ses enfants : Paul (Jane) de Ridgetown et Sophie (Daniel) de St-Charles; ses quatre petitsenfants : Noah, Ben, Liam et Sam; ainsi que ses frères et sœurs : Jacques, de Hearst, Estelle de Gatineau, Jean d'Orléans, Edith de Amherstburg et François de Hearst. Il fut précédé dans la mort par son père Julien (2006), son frère Louis (2009) et sa mère Gilberte

(2017).

On se souvient de Pierre comme d'un homme aimant le plein air et la nature. Avant une retraite bien méritée, il a travaillé toute sa vie pour le ministère des Richesses naturelles et des forêts (MNR). Il était aussi un fervent amateur de curling et était membre des Chevaliers de Colomb. Il laisse de nombreux beaux souvenirs dans le cœur de sa famille et ses ami(e)s. Une célébration de vie en la mémoire de Pierre, de même que son épouse Rita, aura lieu à la Légion, le samedi 18 mai 2024 de 11 h à 12 h.

La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst ou à la Légion (filiale 173) de Hearst.



Raynald Bouffard

C'est avec grand regret que nous annonçons le décès de M. Raynald Bouffard, le mercredi 17 avril 2024, à l'âge de 84 ans, à Sudbury, Ontario. Il laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie, Lyne (John), Suzanne (Pierre) tous de Timmins et Annick d'Ottawa. Ses petitsenfants, Meghan et Jessica (Connor), de Timmins se souviendront de lui avec amour. Raynald laisse dans le deuil ses frères : Gaétan (Odette), Jean-Guy (Claudette, décédée), Ange-Aimé (Micheline), Gilbert (Marie); et ses sœurs : Réjeanne (Michel), Yollande et Chantal

(Mario). Il fut précédé dans la mort par son épouse Sylvie Rioux et sa conjointe Béatrice Mathieu

Raynald était un homme de tous les métiers, simple et passionné par son travail. Il a porté plusieurs chapeaux en travaillant comme camionneur, travailleur de la construction, mécanicien, plombier et électricien. Adolescent, Raynald a travaillé comme boucher dans le supermarché familial de Petit Matane au Québec.

Raynald était un père qui subvenait aux besoins de sa famille. Pendant ses années de retraite, il a anticipé ses voyages, parcourant de la côte est à la côte ouest du Canada.

La famille recevra les amis pour une célébration de la vie qui aura lieu le samedi 25 mai 2024 à 13 h au cimetière Monseigneur Pierre Grenier, Girard Drive, à Hearst, Ontario.

Des dons peuvent être faits à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame, Hearst, Ontario, en sa mémoire.

Les services de crémation ont été fournis par Simple Wishes of the North, à Sudbury.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.



Rita Robin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Rita Robin, le jeudi 9 mai 2024, à l'âge de 76 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Paul (Jane) de Ridgetown et Sophie (Daniel) de St-Charles ; ainsi que ses quatre petits-enfants : Noah, Ben, Liam et Sam. Elle laisse également de beaux souvenirs dans la mémoire de ses frères : Ernest (Liliane) de Cochrane et Denis de Timmins. Elle fut précédée dans la mort par son époux Pierre St-Arnaud, ses sœurs Bernice, Laurette et Henriette de même que et son frère Donald.

On se souvient de Rita comme d'une dame amicale et très sociable. Elle était de nature accueillante et facile d'approche. Sa bonne humeur était contagieuse, tout comme son énergie positive. D'un cœur bon et généreux, elle a fait beaucoup de bénévolat pour plusieurs organismes de la région.

Rita est maintenant réunie dans l'éternité avec son époux, Pierre, qui l'a précédé dans la mort en février dernier. Elle laisse une trace inoubliable dans le cœur de sa famille, ses proches et

La famille apprécierait les dons à la Légion ou à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de

Une célébration de la vie en la mémoire de Rita et de Pierre aura lieu le samedi 18 mai 2024 à la Légion de Hearst, de 11 h à 12 h (midi).



Claudia Auclair

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Claudia Auclair, à l'âge de 52 ans, le samedi 30 mars 2024 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil ses parents : Claude et Louise (née Lachance) Auclair, son frère Gary, ainsi que son ami de cœur Mario H. Veilleux, tous de Hearst.

Elle sera aussi énormément manquée par son cousin et grand ami Miguel et ses enfants, William et Rafaël, ainsi que de plusieurs cousins, cousines, parents et ami(e)s. Elle fut précédée dans la mort

par ses grands-parents maternels, Alphonse et Rita Lachance, de même que ses grands-parents paternels, Armand et Simone Auclair.

On se souvient de Claudia comme d'une femme au grand cœur qui a touché la vie de plusieurs avec sa gentillesse et sa générosité. Étant forte et déterminée, Claudia a toujours su se démarquer des autres. Son intérêt pour le travail non conventionnel l'amenée à exercer le métier d'opératrice de machinerie lourde, ayant travaillé pendant de nombreuses années dans les mines (Detour et De Beers), de même que chez Buchanan. Indépendante et fonceuse, elle n'a jamais craint les défis physiques et les tâches exigeantes. Le fait d'utiliser sa chainsaw était pour elle une vraie source de détente. Elle adorait le plein air, se ressourcer dans la forêt ainsi que la chasse et la pêche. Elle avait le cœur tendre, et son amour pour les enfants était profond et authentique.

Claudia a gardé son beau sourire jusqu'à ses derniers instants parmi nous, et ce sourire continuera de rayonner dans la mémoire de tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée. Les funérailles auront lieu le samedi 18 mai à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de Hearst. En la mémoire de Claudia, la famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

Appel aux résident(e)s du Nord de l'Ontario



Devenez bénévole pour aider votre collectivité!





LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE SOUHAITENT REMERCIER LEURS BÉNÉVOLES QUI DONNENT GRACIEUSEMENT DU TEMPS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. SI VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER, APPELEZ-NOUS AU 705 372-1011



Hearst Power Distribution Co. Ltd. La Corporation de distribution électrique de Hearst

925 Alexandra Street, P.O. Bag 5000 Hearst, ON POL 1N0; Tél.: 705 372-2815

La Corporation de distribution électrique de Hearst qui fournit le service de distribution électrique à 2800 clients dans la ville de Hearst a une possibilité d'emploi pour un(e) :

MONTEUR(SE) DE LIGNE (APPRENTI)

(Offre d'emploi permanent)

Une formation sera offerte au/à la candidat(e) choisi(e) afin que celui (celle)-ci puisse se certifier comme monteur(se) de ligne.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:

- Installation et réparation de poteaux, de transformateurs, de fils ou autres infrastructures électriques
- Installation et maintenance des compteurs électriques
- Débroussaillage et l'abattage d'arbre
- Tâches connexes et administratives journalières
- Doit être disponible sur appel lorsque nécessaire

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Expérience ou études postsecondaires dans le domaine électrique, de télécommunications ou autre domaine connexe est un aout
- Permis de conduire valide (permis « DZ » un atout)
- Capacité de travailler en hauteur
- Bonnes connaissances informatiques
- Bilinguisme essentiel, ainsi que de bonnes habiletés en
- Capacité de bien travailler en équipe et de travailler indépendamment lorsque nécessaire

Le salaire et de nombreux avantages sociaux sont offerts selon la convention collective (pour ce poste, le salaire horaire à temps régulier se situe entre 35 \$ et 44,88 \$/h). Les personnes intéressées doivent soumettre leur résumé au plus tard le 20 mai 2024, 16 h 30, à:

La Corporation de distribution électrique de Hearst Sac postal 5000; 925, rue Alexandra Hearst, ON POL 1N0 Courriel: jrichard@hearstpower.com Attention: Jessy Richard

Nous remercions tous les répondants pour leur intérêt à ce poste, toutefois nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.





OFFRE D'EMPLOI SOUDEUR INDUSTRIEL

- Connaissance en soudure, mécanique et fabrication
- Certification de soudeur ou apprenti
- Expérience ou autre certification dans le domaine est un atout

Salaire et assurance collective compétitifs avec possibilité d'avancement

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ **CONTACTER YVAN LANOIX**

TÉL.: 705 372-9000 ENVOYEZ VOTRE CURRICULUM VITAE À: COURRIEL: straightlineplumbing@outlook.com

JOB POSTING INDUSTRIAL WELDER

- Knowledge in welding, mechanic, and fabrication
- Welder Certificate or apprenticeship
- Experience or any other certification in the field is an asset

Competitive salary & benefits with possibility of advancement

FOR MORE INFORMATION, PLEASE CONTACT YVAN LANOIX PHONE: 705 372-9000 SEND YOUR RÉSUMÉ TO:

COURRIEL: straightlineplumbing@outlook.com



.. JOURNAL LE NORD

CINN911.com

LES PETITES ANNONCES

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front 600 pieds carrés approx. 902 \$ / mois - services compris

Contactez Marcel Fauchon Téléphone: 705 372-4928

À louer

Espace commercial déjà aménagé pour un bureau situé au 1425 rue Front 1800 pieds carrés approx. **Contactez Pierre Dalcourt** Téléphone: 705 372-5419

Recherche

Recherche des photos prises au début des années 60 chez Henry Selin Forest Products Ltd., plus spécifiquement des frères HUBER : Ewald (épouse, Dorli), Gernet et Karl, tous originaires d'Autriche. Gernet et décédé en 2013 et ses filles ont l'intention d'écrire un livre sur sa vie au Canada. Soyez assurés que votre assitance sera grandement appréciée

> Arthur Desgroseillers CP 41, Timmins, ON **P4N7C5** Courriel: selin9575@gmail.com

Recherche

Un moteur en bon état pour un 4-roues Yamaha 225 Moto 4 - 1985 et plus

Téléphone: 705 362-8761





MERCI MILLE FOIS À NOS PARTENAIRES

LE CLUB ACTION HEARST LA DISTILLERIE RHEAULT LE CANARD GOURMAND LYSE'S DECOR TOMORROW'S MEMORIES LES PRODUCTIONS KERMESSE FORD LECOURS MOTOR SALES EXPERT CHEV BUICK GMC CANADIAN TIRE

CONSEIL DES ARTS DE HEARST B&B AUTO SPORTS AND MARINE ENCADREMENT SOLANGE VAILLANCOURT RENÉE-PIER FONTAINE ARTISTE BRUNO CHABOT ET SYLVIE HACHEZ DIANE CARON WENDY'S BEAUTY LOFT NOTRE PERSONNEL NOS BÉNÉVOLES

et surtout aux personnes présentes lors du Gala des Médias de l'épinette noire pour avoir rendu cette soirée exceptionnelle!



OFFRE D'EMPLOI

de Hearst | Affichage interne et externe

2024-13

Direction des finances

Lieu de travail : campus de Hearst, Kapuskasing ou Timmins

Type d'emploi: permanent, temps plein Entrée en fonction : dès que possible

Pour de plus amples renseignements uhearst.ca/carriere/ ou communiquez avec nous à <u>rh@uhearst.ca</u>

Date de clôture 28 mai 2024 à 16 h

Scannez pour voir notre circulaire numérique complète





PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 16 AU MERCREDI 22 MAI 2024

L'essentiel pour le long weekend







HOT-DOG DEMPSTER'S
(8)
21311477_EA/21311479_EA

PAINS À
HAMBURGER OU À
HOT-DOG

349



DISPONIBLES SANS SAUCE OU AVEC VOTRE CHOIX DE SAUCE (INCLUANT CÈLERI ET CAROTTES) 21558990_EA FRAICHEMENT PRÉPARÉS EN MAGASIN



21283307_EA/21517019_EA

SLIDERS À L'ITALIENNE OU AU PORC EFFILOCHÉ PRÉPARÉS EN MAGASIN 716/853 G

21562105_EA/21595416_EA

\$**15**

